

LE SPECTATEUR

PAGÉ & BILAUDEAU, PROPRIÉTAIRES.

PAR LA CROIX ET LA CHARRUE.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

MAJOR & de MARTIGNY AVOCATS

141, Rue Principale, Hull, P. Q.
C. B. MAJOR. CAMILLE de MARTIGNY.

N. TETREAU, Notaire.

No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL

P. T. DESJARDINS, Notaire

No. 1 RUE PRINCIPALE, HULL

DR. J. BLONDIN, No. 193 RUE PRINCIPALE, HULL.

En face du Bureau de Poste.

Dr Alex. OUMET, MEDECIN et CHIRURGIEN,

111, rue Principale, Hull,

Spécialité.—Maladies des femmes et des enfants, etc.

Elégantes Chambres Dentales à Hull

Dr B. S. Stackhouse CHIRURGIEN DENTISTE

Bloc Goyette Rue Principale, vis-à-vis le bureau de Poste.

Dents remplacées d'après un système tout-à-fait nouveau, 15 minutes après l'extraction des dents naturelles. Pas de douleurs. Gaz, chloroforme ou éther administrés.

BUREAU de COLLECTION

LABELLE & J. CLAUSON

Mulholland, C. B.
AGENTS D'IMMEUBLES, &., &.,
Black Aubry, Rue Principale, Hull.

D. C. SIMON, Percepteur du Revenu Provincial

Auditeur, Compable,
Agent General d'Assurances

Sur la Vie, contre le Feu et les Accidents,

Rue Alma. En face de l'Eglise
HULL.

J. A. & M. COTE Manufacturiers en Gros de

Chaussures Cousues
à la main et à la machine

ST-HYACINTHE, P. Q.

N.B.—Le patronage des marchands du comté et district d'Ottawa, respectueusement sollicité.

Buvez la Célèbre Bière

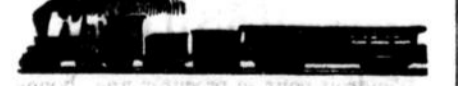
"DOMINION"

Embouteillée par

NORMAND TELLIER,
RUE INKERMAN
HULL, P. Q.

La Bière "DOMINION," surpasse toutes les autres bières vendues à Hull.

Les médecins l'ordonnent.



Chemin de fer Jonction "Pontiac Pacifique"

AVIS.—Et par le présent donné que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie du chemin de fer Pontiac Pacifique sera tenue au bureau de la compagnie, chambre No. 12 No. 162 rue St-Jacques, dans la cité de Montréal à trois heures de l'après-midi, mercredi le treizième jour de janvier 1892, pour l'élection des officiers de l'année courante et pour la transaction générale des affaires de la compagnie.

H. LASSEY MALTBY,

PISOIR CURE FOR
Le Meilleur Remède pour la toux
En vente dans toutes les Pharmacies

Carnet de l'Ouvrier

Chicago a 1,900 hommes de police dont 1,555 sont d'origine irlandaise.

C'est aux Indes que la locomotion par chemin de fer coûte le moins cher du monde.

Les Etats-Unis ont dépensé près de six millions de piastres en édifices publics l'an dernier.

Des fillettes de 8 ans travaillent 12 heures par jour à New-York pour \$1. par semaine.

Les maçons et briquetiers de Boston ont établi des écoles du soir pour leurs apprentis.

Les fabriques d'épingles aux Etats-Unis livrent au commerce 18,000 millions d'épingles par année.

Le gouvernement du Japon possède et exploite toutes les voies ferrées du days et perçoit de cette source une grande partie de ses revenus.

Il a été constaté que 22,412 personnes ont été tuées par les serpents aux Indes en 1890 et que d'un autre côté 510,659 serpents ont été détruits.

Certains assemblés des Chevaliers du travail, aux Etats-Unis, demandent que la grande exposition de Chicago soit ouverte le dimanche.

On calcule que 100,000 ouvriers seront sans emploi durant l'hiver à Paris.

Ces chomages en bloc de toute une population ouvrière sont fort heureusement inconnus en notre pays.

Les agents du Bureau des statistiques du travail de l'Etat, à New-York, ont visité 928 boulangeries dans lesquelles 2,384 ouvriers sont employés. Ils rapportent qu'en général les boulangeries sont malpropres et que l'état qui prévaut n'est pas hygiénique.

Une compagnie formée entre des femmes contrôle deux fabriques de conserves alimentaires dans le Michigan.

Il n'y a pas un homme d'employé dans ces deux établissements pour préparer les fruits, les légumes et les viandes et les mettre en canistres.

La bêtise humaine est la même partout.

Dans les régions où règne la famine en Russie des paysans refusent de travailler aux travaux que fait exécuter le gouvernement pour leur venir en aide.

Ces populations ignorantes se sont laissées persuader par des agitateurs nihilistes que le gouvernement devait leur fournir la nourriture sans les obliger à la gagner.

Des statistiques basées sur le recensement dans divers pays nous apprennent que 5,500,000 femmes gagnent leur vie dans une industrie quelconque en Allemagne, 4,000,000 en Angleterre, 3,750,000 en France, le même nombre en Autriche-Hongrie, et aux Etats-Unis, on comprendant tous les emplois rem-

plis par des femmes, seulement 2,700,000.

La condition de la femme en général est donc meilleure en Amérique.

Lorsque les typographes de Stuttgart, en Allemagne, se mirent en grève, dernièrement, la société typographique employa ses fonds pour soutenir les grévistes.

Cette action fut attaquée devant les tribunaux par ceux qui s'opposaient à la grève, alléguant que ces fonds n'avaient pas été souscrits par les membres pour cette fin.

Cette prétention a été soutenue par les tribunaux.

Le mois de Janvier

Janvier, en latin *Januarius*, le plus ancien roi d'Italie dont la mémoire se soit conservée.

Les peuples païens, qui divinisèrent tout, avaient fait de Janus un dieu à deux visages: Ils prévoyaient sans doute le caractère de certains politiciens de nos jours.

C'est en 1567 seulement qu'une ordonnance de Charles IX, roi de France, fixa le commencement de l'année au 1er Janvier, et cet exemple fut bientôt suivi dans la plus grande partie de l'Europe.

Auparavant, dans la plupart des villes d'Italie et d'Espagne, l'année commençait à Noël.

Sous les premiers rois de France elle commençait au mois de mars; au IXe siècle, le commencement de l'année fut reporté à Noël; puis, jusqu'en 1567, il n'y eut rien d'uniforme ni de constant.

Les soins de la Santé

On hésite souvent à consulter le médecin pour ces petits accidents qui pourtant, faute de soins, peuvent s'aggraver et devenir dangereux. Parfois, pour les contusions ou les plaies, quelle que soit leur origine, on s'arrête à des donneurs de conseils qui prétendent connaître ou avoir par devers eux un sûr moyen de guérison.

Je vous parlerai peut-être un jour de ces prétendus guérisseurs de toutes sortes qui font métier de soigner aux risques et aux périls du public—charlatans endiablés que je m'efforcerais de démasquer, sans me dissimuler la difficulté de cette tâche, en arrachant le bandeau de la crédulité publique.

J'arrête seulement, pour aujourd'hui, ma pensée sur toutes les personnes qui ont l'imprudence, avec les meilleures intentions du monde de donner des conseils, d'indiquer ou d'offrir je ne sais quels baumes, quels onguents, d'origine et de composition mystérieuses et qui seraient propres d'après elles, à guérir tous les maux.

Gardons-nous donc, une bonne fois, de recourir à toutes ces médications inactives ou dangereuses qui laissent grandir le mal sans obstacle ou qui fournissent un nouvel aliment à l'inflammation.

Je sais qu'on a bien de la peine à se soustraire à tous ces conseils et que, si vous avez un doigt enlevé, chacun vous offre son remède. Les médecins eux-mêmes, paraît-il, ne peuvent échapper aux offres de guérison de leurs clients qui veulent absolument appliquer leur onguent de famille.

J'ai connu un voisin qui, ayant négligé de consulter la faculté, a

laid grandir un phlegmon de la main, en appliquant je ne sais quel palliatif indiqué par un ami et, quand la médecine est venue à son aide, le mal était déjà fort grave: une abondante suppuration s'était établie, des opérations successives, de longs et douloureux pansements étaient devenus nécessaires plusieurs fois par jour.

Peu après, le patient succombait victime, par sa négligence, d'un mal qui pouvait guérir, sans doute si on eût suivi les prescriptions de la science.

Que cet exemple nous serve de leçon.

Une plante électrique

On vient de découvrir, dans l'Inde, une plante électrique.—Ce n'est pas une plaisanterie, un journal de Madras en confirme la nouvelle.

A une distance de six mètres, la plante électrique impressionne une aiguille aimantée, qui devient entièrement affolée si on l'approche davantage.

L'énergie de cette singulière influence varie avec l'heure du jour. Toute-puissante à deux heures de l'après-midi, elle est absolument nulle pendant la nuit. Dans un temps d'orage, son intensité augmente dans une remarquable proportion.

Quant il pleut, la plante semble succomber et incline la tête, sans force même si elle est protégée contre la pluie.

A ce moment, on ne ressent aucun choc et, en outre, l'aiguille aimantée demeure immobile.

Les oiseaux et les insectes ne se posent jamais sur la plante électrique: un instinct semble les avertir qu'ils y trouveraient une mort certaine.

UN PHENOMENE

Une récolte de persil dans un jardin de Longueuil le 27 décembre

Une récolte à la fin de décembre au Canada est chose peu commune et qui certainement mérite d'être consigné dans notre histoire.

Mme Victor Pigeon, de Longueuil, en passant dans son jardin dimanche ne fut pas peu surprise d'y voir le persil semé le printemps dernier poussé de nouveau et s'épanouissant sous les rayons du soleil.

Il était vert et tendre comme aux plus beaux jours du renouveau. Mme Pigeon en recueillit pour en remplir un grand plat et le lendemain le précieux persil d'hier figurait dans la soupe. Le reste fut distribué en cadeau à des amis. M. Cinq-Mars, du greffe de la Cour de Police nous a montré ce matin un échantillon du merveilleux camballifère.

Vu la température que nous avons eu jusqu'ici ce fait ne doit pas beaucoup surprendre et il est plus que probable qu'en maints endroits les végétaux ont dû pousser et reverdir.

Les lampes à huile de pétrole

Elles sont arrivées, les longues soirées d'hiver: les amateurs de bonnes lectures n'en sont pas fâchés. Ils se plaisent au coin du feu, ayant devant eux, sur un coin de la table, un beau livre qui les instruit et les amuse, et ils jettent un regard d'amitié sur la petite

lampe qui est la compagne de leurs veilles.

Ici j'ai un conseil à leur donner. Qu'ils soient bien prudents, car l'huile de pétrole fait chaque année de nombreuses victimes. Les lampes, même les plus perfectionnées occasionnent souvent des accidents.

Voici quelques recommandations que nous croyons utiles de placer sous les yeux de nos lecteurs:

1. Prendre soin que la mèche de la lampe à pétrole soit assez large pour remplir le tabouret mèche qui la contient, afin qu'elle ne puisse tomber allumée dans le réservoir et mettre le feu à l'huile.

2. Quand on veut éteindre la lampe, ne pas descendre la mèche jusqu'à ce que la flamme s'éteigne immédiatement, parce qu'on risque encore de la faire tomber dans l'huile, mais s'arrêter lorsque la flamme n'est plus éclairante, et quelque temps après, elle s'éteindra.

3. Ne pas souffler sur la lampe pour l'éteindre, parce qu'on pourrait la faire entrer dans le réservoir et déterminer une explosion.

4. Enfin veiller à ce que le réservoir soit toujours rempli d'huile avant d'allumer la lampe, afin d'éviter un mélange explosif.

BONS SOUHAITS

MALHEUR A QUI NE PAIE PAS SON ABOUNNEMENT

Un confrère dont un article n'est pas payé, se voit assailli de réclamer ses droits qui suivent pour les offrir à ses lecteurs à l'occasion du jour de l'an.

Puisse-t-il, comme l'éclair, briser sur un tas de poivre!

Puisse-t-il n'avoir que du vitriol pour se guérir du mal d'yeux!

Puisse-t-il sans avoir le privilège de voir ses bourreaux, succomber aux coups meurtriers des gentilles pensionnaires à leur première leçon de musique!

Puisse un essaim de cavales exciter tous les sons en course aux clochers sur son estomac!

Puisse ses souliers faire eau, son fusil rater et son hamac se rompre en face d'un esturgeon!

Puisse son cal n'être qu'une queue de mouches et son thé d'arrangées!

Puisse ses amours, moines de bicyclette et ses cochons briser son jardin!

Puisse une troupe d'imprimés enfilés, amarrés, affamés, lui sauter aux mollets, et un régiment de chats exercer une répétition de leur sabbat, tous les sons sous sa fenêtre!

Puisse l'ombre d'un éditeur mort de faim, visiter son sommeil et lui crier à l'oreille: assassin!

Puisse sa vache lui donner du lait sûr et sa baratte du beurre blanc!

Puisse ses affaires aller en ruines et lui... au parlement.

GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT: RHUMATISME

NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO,
DOULEUR ORSALE, TENDRE DOULEUREUX
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS
MAUX DE GORGE
ENROUEMENT, ENGELURES,
ENTORSES, FOULURES,
CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.

Librairie Ste-Anne

No. 106 Rue Main, et
68 rue Inkerman

Articles de Piété:

Vu la durée des temps, une remise de 25 pour 100 sera accordée à toute personne achetant au magasin populaire de

Mlle. ELEANORE SEGUN, 106 rue Principale et 68 rue Inkerman N. B.—Livres de piétés, Médailles Chapellets, Présents de toute sortes images, et souvenirs de première Cerninon.

ARRETEZ CE RHUME!

Le SIROP pour le rhume

DU DR JOHNSTON
VA VOUS GUERIR.

VENDU AU
Medical Hall

chez
COOKE & HELMER

La compagnie de chemin de fer de
Colonisation d'Ottawa

AVIS.—Et par le présent donné qu'en exécution de l'acte 45 Vie, ch. 57, statuts de Québec, une assemblée des actionnaires de la compagnie du chemin de fer de Colonisation d'Ottawa sera tenue au bureau de la compagnie, salle No. 12, No. 162 rue Saint-Jacques, Montréal, P. Q., mardi, le cinquième jour de janvier 1892, à 3 hrs. de l'après-midi, pour l'élection d'un bureau de direction pour l'année 1892 et pour affaires générales.

H. LASSEY MALTBY,
Secrétaire-Trés.

Cette assemblée se fera les jours précédents à la date du 3e jour de février 1892

H. LASSEY MALTBY,
Secrétaire-Trés.

DE POTIS

LE SPECTATEUR peut être acheté au numéro aux adresses qui suivent:

HULL
Librairie Ste-Anne, Mile E. Seguin, 106, rue Principale, et 68, rue Inkerman.

OTTAWA
Jos. Patry, 63, rue Rideau

AVIS DE FAILLITE

CANADA
Province de Québec
DISTRICT D'OTTAWA

COUR SUPERIEURE
Dans l'affaire de
JOHN D. McFARLANE,
de la mine "North Star," à Buckingham, Q.

FAILLITE
AVIS.—Et par le présent donné en vertu de l'article 770 du code de Procédure civile, que ce jour, JOHN McFARLANE, de Montréal, comptable autorisé, a été par ordre de la dite cour nommé curateur aux biens et effets, immobiliers et personnels, du dit failli en cette cause, abandonnés par lui pour le bénéfice de ses créanciers qui sont par le présent notifiés de lui faire leurs réclamations à mon bureau, bureau Fraser, 43, rue St-Jacques, Montréal, dans un délai de deux jours.

JOHN McFARLANE, ce neuvième jour de novembre 1891.

JOHN McD. HAINS,
Curateur.

Assemblée "La Canadienne" de Hull

DES CHEVALIERS DU TRAVAIL

Le jeudi soir de chaque semaine à 8 heures, 154, rue Principale au haut de l'imprimerie. A 8 heures, N. P. PAGE.

Bryson, Graham & Cie.,

Le seul magasin de hardes à Ottawa aussi bien assorti et vendant les vêtements de parisiens d'automne et d'hiver pour hommes et garçons, parce qu'ils gardent toujours ce que le public veut, en qualité, patron et coupe, à des prix rivaux.

Bryson, Graham & Cie.,

LA PLUS GRANDE MAISON POUR LES HARDES.

Grande vente au comptant :

HABILLEMENTS D'HOMMES,

HABILLEMENTS D'ENFANTS,

Chapeaux, Chemises, CHAUSSURES, Epicerie, etc., etc.

Bryson, Graham & Cie.

Rue SPARKS, Ottawa.

'LE SPECTATEUR' MARDI 5 JANVIER 1892

EN GARDE

Il n'y a pas dans le comté d'Ottawa plus que dans la province de Québec de journal qui s'occupe sous le nom de

'LA VALLEE D'OTTAWA'

Que le public se tienne donc en garde et n'envoie pas d'argent à cette adresse, à Hull, car il n'en aurait jamais de nouvelles.

A BATONS ROMPUS

Divagations libérales : "Le peuple est roi," s'écrie l'Union de St-Hyacinthe.

Et l'organe des "immortels principes de la révolution" accuse l'hon. M. Angers de prendre la place du roi.

La belle affaire, comme si ce n'était pas pour représenter notre Gracieuse Souveraine qu'il a été nommé lieutenant-gouverneur.

Et l'organe de se demander encore :

"Un million et demi d'hommes, appuyés par le droit, vont-ils s'avouer vaincus par un seul uniquelement armé de l'illégalité ?

"Quid adveniet ? Quel sera le résultat de cette lutte suprême pour le pouvoir souverain ?

"La journée du 8 mars nous le dira."

Nous craignons fort qu'après le 8 mars tous ces énergumènes n'aient d'autre chose à dire à l'adresse du "million et demi d'hommes appuyés par le droit," que c'est un peuple de gonjat.

C'est que le peuple les aura jugés selon leurs mérites et il faudra bien leur accorder les vingt-quatre heures d'usage pour maudire leurs juges.

Parlant de la tactique des libéraux dans la présente lutte, l'Étendard dit plaisamment :

"Ils se retranchent derrière la constitution. Ils s'en font un parapet pour cacher leur honte.

"Et les lois de l'honneur, de l'honnêteté n'ont-elles pas été violées aussi ?

"Et le coffre public n'a-t-il pas été violé ?

"Et la bourse des entrepreneurs n'a-t-elle pas été violée ?

"De grâce, Messieurs, ne soyez pas si exclusifs !

"Partis égaux de vos larmes sur

tout ce qui a été violé. Ne les versez pas toutes sur la constitution !"

Le Monde est non moins explicite en parlant de MM. Tarte et Mercier :

"La constitution, c'est bien bon, disent-ils, mais si on ne peut pas se défendre des voleurs sans la violer, eh bien, tant pis pour elle.

"Ce n'est pas ce qu'il nous faut. Nous ne voulons pas de voleurs, et nous nous ne voulons pas être volés, que la constitution le veuille ou ne le veuille pas.

"C'est le langage du bon sens. M. Mercier et son porte-queue Tarte vont bientôt s'apercevoir que le peuple n'est pas disposé à s'en laisser imposer, davantage par les aventuriers politiques.

"Le programme politique du peuple est bien court, très clair, et très facile à comprendre :

"Pas de voleurs et pas de clique."

UNE PAIRE D'AMIS

On écrit du comté à un confrère de Montréal :

"Le fameux Charleson va-t-il être continué dans ses fonctions ? L'argent tiré des cocons sur la coupe des bois et qui n'a jamais été imputé sur leurs lots, va-t-il être retrouvé ?

"Le comté d'Ottawa doit se réjouir de la chute de M. Rochon et surtout de la chute du petit député Rochon et Charleson.

"Il doit y avoir en lui des petits hoodlers, que nos honnêtes ministres cherchent, ils feront des trouvailles et alors qu'ils s'arrangent du fouet."

PAR ACCLAMATION S. V. P.

L'Union de St-Hyacinthe compte par avance tous les succès de la prochaine campagne électorale et, rendu à notre comté, il arrange les choses ainsi :

"Dans le comté d'Ottawa, toute lutte électorale est inutile, M. Rochon sera réélu par acclamation."

L'organe révolutionnaire peut à son aise se payer des élections par acclamation sur le papier, mais en ce qui concerne notre comté, il est bien certain de se tromper.

M. Rochon ne sera pas réélu par acclamation.

L'Union pourrait au moins attendre qu'il fut candidat.

Le désarroi est tel dans les rangs de la clique qu'il n'est pas certain du tout que M. Rochon se présentera de nouveau.

On répète qu'il songerait sérieusement à se retirer en faveur de M. Champagne.

L'Union est donc dans une ignorance complète des faits.

Il serait étonnant qu'il en fut autrement.

Toutefois, qu'il ne se fasse pas d'illusion au sujet du comté d'Ottawa.

Le vent de la popularité tourne le dos à M. Rochon, qui a vu ses beaux jours.

La Campagne dans Richelieu

Comme on le sait, la nomination a eu lieu hier dans le comté de Richelieu.

La lutte se présente dans des conditions particulières et tout à fait exceptionnelles.

Ce n'est pas une lutte stricte de parti et il est bien difficile de prévoir qui va l'emporter.

M. Bruneau, tout en se déclarant partisan de la réciprocité illimitée, se dit libéral modéré et indépendant.

Il s'est en outre déclaré disposé à donner tout son appui au gouvernement fédéral sur les autres questions, surtout celles qui se rapportent au comté de Richelieu.

M. le sénateur Guévremont présidait cette assemblée et lorsqu'il a été appelé à parler, il s'est prononcé en faveur de la candidature de M. Bruneau, bien qu'il soit conservateur.

M. Morgan, candidat conservateur, était parti dans l'après-midi pour Montréal et n'assistait pas à cette assemblée.

Il n'avait pas non plus, à ce qu'il paraît, chargé personne de le représenter.

Si l'influence du sénateur Guévremont compte pour quelque chose, M. Bruneau semblerait avoir plus de chances en sa faveur.

Il est bien regrettable que les conservateurs du comté de Richelieu ne puissent pas s'entendre mieux que cela et qu'ils fassent par leurs divisions triompher le principe faux et international de la réciprocité illimitée, telle que l'entendent les libéraux.

Le comté de Richelieu est conservateur, comme il en a encore donné la preuve aux élections générales du 5 mars dernier.

Il serait donc très malheureux que le manque d'entente nous fit perdre un comté qui serait si facile de conserver en y mettant un peu de bonne volonté.

Mais il est écrit que toute maison divisée périt.

Le règne des persécuteurs est terminé

Les poursuites contre M. Tardivel, arrêtées par le *Levite*, pour libelle séditieux, sont abandonnées.

D'après la *Justice*, le magistrat Murray aurait dit au cours de sa déclaration :

"Voyant les événements survenus depuis le commencement de ces procédures, — événements qui sont du domaine public, — je dois d'après les lois de la justice absoudre M. Tardivel et ne plus le tenir obligé à venir paraître en cette cause."

Et dire que, si le gouvernement Mercier fut resté quelques semaines de plus au pouvoir, les lois de la justice auraient été toutes autres et la persécution se serait continuée.

Il est donc heureux que nous n'ayons fini avec le règne des tyrans.

Les cautions de M. Tardivel ont été également déchargées.

La démission de M. Pope

La nouvelle de la démission de M. Pope, représentant du comté de Compton aux Communes, était prématurée.

M. Pope n'avait pas encore donné sa démission, mais il n'avait fait qu'y songer.

Malgré cela les racontars les plus invraisemblables étaient mis en circulation par les journaux à canons.

Certains confrères libéraux, dont l'imagination est surchauffée par la crise que traverse leur parti dans Québec, étaient déjà partis en campagne à ce sujet.

On parlait de dissensions au sein du cabinet fédéral et autres potins de la sorte.

Ils devront donc en faire leur deuil.

Voici ce que notre estimable confrère du *Piquier*, de Sherbrooke, dit à ce sujet :

"Un ami du comté de Compton nous informe que nous avons fait erreur en annonçant la démission de M. Pope, qui est revenu sur la décision qu'il avait réellement songé à prendre par suite de la mauvaise santé.

"Un des libéraux influents du comté a déclaré l'autre jour devant une réunion municipale que ce serait une folie de faire de l'opposition à l'hon. M. McIntosh."

LE DROIT DU GOUVERNEUR

Le lieutenant-gouverneur a agi dans l'exercice de son droit. En voici la preuve :

S'il existe parmi les ministres, dit lord Brougham, des dissensions intestines, s'ils diffèrent d'opinion avec le souverain ou le pays en général ; si leurs mesures sont ruineuses pour le pays à l'intérieur, ou à l'extérieur, ou s'il existe dans le public un sentiment de manque de confiance et de désapprobation à leur égard, le souverain peut les renvoyer. (Todd, vol. I, p. 211.)

Un gouvernement constitutionnel assis à l'administration une grande autorité dans le conseil de l'Etat. Il choisit et renvoie ses ministres. Les résolutions de ces derniers sont sujettes à son approbation, et lorsque cette approbation est refusée, ils doivent ou résigner ou abandonner leur politique. (May)

Le droit qu'a le souverain de renvoyer ses ministres est indiscutable ; mais ce droit ne peut être exercé que dans l'intérêt de l'Etat et pour des raisons qui peuvent être justifiées devant le parlement. (Todd, un gouvernement constitutionnel, p. 6 et 7.)

Leur moralité et leurs principes

M. Mercier a dit : "Je ne suis pas l'esclave du clergé."

L'Union de St-Hyacinthe a ajouté, que les principes révolutionnaires de 89 étaient les siens.

Et un autre journal rouge, l'Écho des Deux Montagnes, fait de ces principes un éloge qui se termine par ces lignes : "Si le clergé, en France, n'a plus ses franchises coutumières aux jours des grandes prostitutions de Louis XIV et de Louis XV, c'est qu'il a réuni tous ses efforts et concentré tout son travail pour détruire la république et ses institutions démocratiques, et qu'on ne va pas à la guerre sans qu'il en coûte."

REVUE GENERALE

La votation aura lieu le 14, dans Glengarry.

L'élection de M. Harwood, député libéral de Vaudreuil, est annulée. On ne les compte plus.

M. E. Rodier a été nommé secrétaire de M. Nantel, ministre des Travaux Publics.

Le *Globe* dit que M. Mercier a laissé les finances de la province de Québec dans un état désespéré.

Le *Courrier de St-Hyacinthe* appelle M. Tarte "le Chinigay politique de notre époque."

Bien trouvé.

Les soutiens que M. Letellier a agi de bonne foi et qu'il n'a pas outrepassé ses pouvoirs. — Wilfrid Laurier.

Les Communes sont prorogées au 1er février.

D'aucuns annoncent la session fédérale pour la mi-février.

Le *Witness* dit que les défections sont remarquablement nombreuses du côté libéral. Il y a commencement de panique.

L'honorable juge Church, de la Cour d'Appel, vient de se démettre pour cause de maladie.

Il sera remplacé par le juge Wurtele.

Le public peut s'attendre d'ici à quelques jours à des révélations foudroyantes. La bande Mercier a dit encore pire qu'on ne pouvait se l'imaginer.

On dit qu'il se fait un mouvement considérable parmi les libéraux honnêtes, qui sont écœurés du régime défunt, pour remplacer M. Mercier par un autre chef.

La *Gazette* dit que si les libéraux mentionnent aujourd'hui le nom de M. Joly, c'est uniquement pour donner un caractère de respectabilité à leur parti.

Le *Progrès de Saguenay* dit que M. Savard peut être sûr que son élection sera annulée et qu'il n'a qu'à se bien tenir pour éviter la déqualification.

M. Benjamin Lanthier annonce dans le *Travailleur*, de Worcester, Mass., qu'il a fait l'acquisition de ce journal auquel il a l'intention de faire subir d'importantes améliorations.

Le *Canadien* suit l'exemple de son confrère l'Électeur, et c'est à qui, depuis quelque temps, montre le plus fort. Le public heureusement sait à quoi s'en tenir sur leurs dires.

M. Fitzpatrick fait publier dans les journaux qu'il est faux qu'il ait repoussé avec indignation l'offre d'un portefeuille dans le cabinet de Boucherville.

M. Fitzpatrick refuse de s'expliquer sur sa conduite future avant d'avoir tenu une grande assemblée de ses électeurs du comté de Québec.

Le *Star* dit que malgré leur fanfaronnade, les libéraux de Québec sont dans le mélèze et que l'organisation est à peine commencée, pendant que celle des conservateurs est à peu près complétée.

M. Mercier en est rendu à déclarer que le coup de filet de \$100,000 opéré par Pacaud, est purement et simplement une transaction avantageuse !

Il approuve le boodlage !

Le programme politique du peuple est bien court, très clair et très facile à comprendre :

"Pas de voleurs et pas de clique."

Il a été décidé de présenter à l'honorable M. Mowat, à l'ouverture de la prochaine session de la Législature d'Ontario, un magnifique portrait de lui-même, peint à l'huile.

Le comité des journalistes chargés de préparer la littérature électorale a élu l'honorable M. Tasse, président, et M. A. Martin, de l'Étendard, secrétaire. Ce comité siègera tous les jours à Montréal.

Ce serait, à la vérité, une bien méprisable constitution que celle qui empêcherait de mettre les voleurs à la porte. Elle serait un danger.

On se demande pourquoi M. Tarte ne commence pas les couleuses du Mercierisme comme un avant goût des prochaines enquêtes.

Cela serait plus profitable que la campagne qu'il a engagée pour venger la constitution qui n'a jamais été aussi en sûreté.

Le *Free Press* de Winnipeg, libéral, disait de M. Mercier en date du 23 décembre dernier :

"Mercier est un politicien vain, grossier, comédien, sans scrupule et corrompu, qui, laissé à lui-même, n'eût pas manqué de finir par se pendre lui-même."

De partout l'on nous écrit que le parti conservateur n'a jamais été plus uni, que beaucoup de libéraux, las du régime Mercier, se rallient à nous et que tout promet une écrasante victoire pour le cabinet de Boucherville.

L'Événement, malgré ses sympathies pour la défunte administration, n'a pu s'empêcher de dire que la réponse de l'ex-premier Mercier au lieutenant-gouverneur était indigne d'un homme d'Etat.

L'Électeur continue ses insultes à l'adresse de l'honorable M. Angers.

Il ne faut pas oublier que l'Électeur est toujours sous la direction de M. Pacaud, le grand maître des hoodlers, et que l'hon. M. Angers vient d'y couper les vivres à cette bande d'affamés.

Quel est le montant qui fut demandé pour obtenir des subsides du gouvernement de Québec en faveur du chemin de fer "Vaudreuil et Ottawa."

M. Beausoleil ou M. Rochon pourrait peut-être nous renseigner sur ce point.

Une grande surprise a été causée dans les cercles politiques par la nouvelle que M. F.-X. Lemieux, député de Lévis, avait résolu de se retirer de la politique pour se dévouer exclusivement à l'exercice de sa profession d'avocat.

L'honorable M. Masson sera assermenté dans quelques jours comme ministre sans portefeuille et il représentera en même temps, dit-on la division Lauzon au conseil législatif.

M. Jacques Grenier, ancien adversaire de M. Taillon et ancien président du comté libéral, s'est rangé du côté des libéraux honnêtes et votera contre la clique et pour M. de Boucherville.

On parle de lui comme candidat à Champlain.

Une déception semblable à celle de St-Hyacinthe attendait la caravane des déçus, à St-Jean.

La température était triste et malsain et les gens aussi.

Ces fiascos répétés — car il n'y avait que 500 auditeurs à St-Jean — affectent énormément M. Mercier, lui qui se vantait de faire sortir des légions d'électeurs en frappant le sol du pied.

Pendant que les libéraux font bonne garde autour de la constitution, les conservateurs, rassurés sur son compte, préparent la victoire avec un succès qui réjouit tout le monde.

De l'Événement, de Québec :

"L'Assemblée (de St-Hyacinthe) a été paisible et les discours bien écoutés. C'est une bonne note pour les conservateurs. C'est ainsi que les choses devraient toujours se passer."

On lisait dans la *Minerve*, mercredi :

"Beaucoup de conservateurs sollicitent le notaire Tetreau, de Hull, de poser sa candidature dans le comté d'Ottawa. Il aurait facilement raison de M. Rochon."

La présentation a eu lieu hier dans Richelieu et la votation se fera lundi prochain.

Les deux candidats en présence sont M. Morgan, conservateur, et M. Bruneau, libéral indépendant.

On nous dit que malheureusement la division est dans les rangs conservateurs, ce qui donne quelque chance à la candidature libérale.

Puisse nos amis comprendre la nécessité de se rallier et conserver ainsi ce comté au parti conservateur.



CANAL DE SOULANGES

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour le Canal de Soulanges" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, Mardi, le dix-neuvième jour de Janvier 1892, pour les ouvrages de construction relatifs aux sections Nos 11, 12 et 13, Canal de Soulanges, situées entre les Villages du Côté du Lac et Côté du Lac, P. Q.

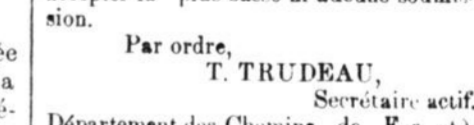
Une mappe de la localité avec plans et spécifications des travaux respectifs à faire peut-être vue le 1er après le Vendredi, dix-huitième jour du courant, à ce bureau et au bureau de l'ingénieur, Côté Landing. Des blancs de soumissions imprimés peuvent être aussi obtenus au bureau précité. Au cas de sociétés soumissionnaires, les signatures actuelles des membres de la société devront être apposées au complet à la soumission et description donnée de la nature de l'occupation et de la rétribution de chaque membre de la société ; et de plus un chèque de banque acceptée par la somme de quatre mille (\$4,000) piastres devra accompagner la soumission pour la section No 11 ; un chèque de banque accepté pour la somme de deux mille (\$2,000) piastres devra accompagner la soumission pour la section No 12, un chèque de banque accepté pour la somme de six mille (\$6,000) piastres devra accompagner la soumission pour la section No 13.

Ces chèques de banque acceptés devront être endossés à l'ordre du Ministre des Chemins de Fer et Canaux et seront confisqués si le soumissionnaire refuse d'exécuter son contrat pour les ouvrages aux conditions et terme stipulés dans la soumission. Les chèques de banques acceptés ainsi envoyés seront remis aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre, T. TRUDEAU, Secrétaire actif.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa le 16 Décembre, 1891.



AUX OUVRIERS

CHAUSSURES

L'endroit pour se procurer une bonne paire de chaussures faites à l'ordre ou de manufacture, pour hommes, femmes et enfants, de toutes sortes, il faut aller au magasin de l'ouvrier et du bon marchand.

J. H. CHARLEBOIS & Cie, 108 Rue Wellington, Hull.

ART-STUDIO

William Charron

144, rue PRINCIPALE, HULL

Photographies pour tous le monde. Vous n'avez plus de raisons de ne pas faire poser pour une douzaine de photos lorsque les prix sont aussi bas :

13 photos pour 75 cts. 13 cabinets " \$1.50

Photographies en exhibition tous les jours et le soir jusqu'à minuit.

À la lumière électrique.

LE SPECTATEUR

Publie le mardi et le vendredi de chaque semaine dans l'intérêt des classes laborieuses

ABONNEMENT Servir à domicile dans la ville 1 an \$1.50. — mois 8 \$1. — 4 mois 50 cts. A la campagne par la poste, 1 an \$1.75. Invariablement payable d'avance.

Dan-Hull et Ottawa ont pris des abonnements payables au collecteur ou au bureau, 25 centimes par deux mois.

ANNONCES Première insertion, la ligne No 1 par semaine 10 cts. Chaque insertion suivante... 5 cts la ligne. Une fois la semaine... 8 cts

Les annonces à long terme se traitent de gré à gré. BUREAUX ET ATELIERS 152 1/2 et 154, rue Principale, Hull, Q. PAGE 1, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100. Propriétaires.

L'HONORABLE M. MASSON

Interrogé par un correspondant de journal à Québec, l'honorable M. Masson a donné ses vues sur la situation dans les termes suivants :

"Je n'ai pas encore accepté d'une manière officielle ma nomination de membre du cabinet de Boucherville, mais j'ai dit au Premier que s'il insistait pour que je fasse partie de son cabinet, j'y consentirais. Ma santé ne me permet pas de prendre une part très active dans la campagne électorale qui va s'ouvrir, mais si je ne puis pas, ce ne sera pas pour cause de divergence d'opinions entre le nouveau cabinet et moi-même.

Je suis convaincu que le lieutenant-gouverneur Angers n'avait pas d'autre alternative que de congédier ses ministres. En acceptant une Commission royale, au lieu de donner sa démission, M. Mercier a accepté les conséquences de cette mesure et il n'a plus qu'à se soumettre à la décision de cette commission.

Quant à la légalité de la dissolution des Chambres, je n'ai pas étudié suffisamment la question pour m'être formé une opinion définitive. Mais je suis porté à croire qu'aucune des prérogatives royales ne peut être écartée sans une loi spéciale adoptée par la législature et sans le consentement de la Couronne elle-même.

FEU M. DAoust, M. P.

Voici quelques notes biographiques sur M. Daoust député fédéral, pour Deux-Montagnes, dont nous avons annoncé la mort subite.

M. Daoust naquit à St-Eustache le 18 janvier 1817. Le 10 janvier 1842, il épousa Mlle Z. St-Maurice, fille de M.J. St-Maurice, de St-Laurent.

M. Daoust était cultivateur. En 1854, il fut élu par acclamation, comme député à l'assemblée législative du Canada, siège qu'il occupa jusqu'en 1867.

Alors il fut encore élu par acclamation pour les Communes et continua jusqu'en 1872. Il se retira quelque temps de la vie politique et fut nommé préfet du pénitencier de St-Vincent de Paul.

En 1876, il fut de nouveau élu par acclamation, lorsque M. Globensky donna sa démission. Il fut réélu en 1871, en 1882 (par accl.), en 1887 et en mars 1891.

ASSEMBLEE 'LA CANADIENNE'

No. 2676 des Chevaliers du Travail

Les membres de l'assemblée qui précède des Chevaliers du Travail ont terminé l'année en élisant un nouveau bureau de direction. Voici les noms de ceux qui le composent :

- N. Page... réélu Maître Travailleur
E. Carrière... réélu Contre-Maître
M. Michon... réélu Vénérable Sage
M. Martel... réélu Chevalier inconnu
C. Rochelleau... réélu Sec.-financier
Louis Landry... réélu Sec.-Archiv.
D. Guindon... réélu Aumonier
Félix Millet... Ecuyer extérieur
Ant. Maheux... Ecuyer intérieur
T. P. Sabourin... réélu Trésorier

A l'issue de l'assemblée, le Maître Travailleur a invité les Chevaliers présents à se rendre chez lui pour prendre quelque rafraichissement avant de se séparer et de se dire : "A une autre année."

Une trentaine de Chevaliers ont répondu à l'appel et ont été verser une larme sur l'année qui n'est plus. Disons que l'enterrement s'est fait assez joyeusement, comme il con-

vient à des gens qui ont conscience d'avoir fait leur devoir durant les douze mois qui comptent au 31 décembre 1891.

Notre tour d'espérance que l'année qui commence sera prospère pour les travailleurs de toutes classes et qu'elle inaugurerait une ère de prospérité pour tous.

RAPPORT

Du chef de la brigade de feu pour 1891.

Dans le cours de l'année 1891 il a été donné 33 alarmes pour feux de cheminée ; 9 pour incendies à des bâtisses qui ont été endommagées par le feu pour un montant collectif d'environ \$4,000, pertes qui ont été couvertes par les assurances ; et 3 fausses alarmes, formant un total de 45 durant l'année.

Il y a eu 14 alarmes de plus que pendant l'année précédente.

L. GENEST, chef.

RAPPORT

Du chef de la police pour 1891.

En 1891 il y a eu 84 arrestations pour vagabondage, 18 pour larcin, 23 pour assaut et batterie, 4 pour dégâts à la propriété, 3 pour obtention sous de faux prétextes, 2 pour langage abusif, 6 pour tenir une maison de désordre, 9 pour fréquentation de maisons mal famées, 1 pour avoir exposé sa personne, 3 pour assaut avec intentions criminelles, 2 pour contravention aux règlements de la cité, 1 pour part illégal d'arme à feu, 6 pour émeute, formant un total de 163 arrestations.

Il y a eu 45 arrestations de moins que l'année précédente.

L. GENEST, chef.

PETITES NOUVELLES

—La fortune de feu le sénateur Plumb était évaluée à \$1,000,000.

—Les sauvages de Lorette disent que nous n'aurons pas de neige avant la mi-janvier.

—Chicago a été la veille de Noël, le théâtre d'un incendie qui a causé pour \$2,000,000 de dommages.

—Une immense fabrique de chaussures a été détruite par un incendie à Boston. Les pertes matérielles s'élevaient à \$500,000.

—Un homard gigantesque vient d'être capturé au bassin de Digby ; il pesait 15 livres et avait 32 pouces de longueur.

—La superficie du Canada est de 3,382,000 milles carrés et comprend un sixième de la surface totale du monde.

—A l'instar du Pacifique Canadien, le Grand Tronc se propose d'avoir un service d'express et un service de télégraphie à lui.

—On signale plusieurs guérisons de personnes dans un état de consommation fort avancée, en leur faisant absorber de la viande de chien.

—Une femme résidant au Cap Rouge, près de Québec, était disparue de chez elle depuis jeudi dernier. On a retrouvé son cadavre gelé, mardi, dans un bois avoisinant.

Quarante compagnies d'assurance ont dû suspendre leurs opérations, en 1891, dans la Nouvelle-Angleterre, parce qu'elles ne recevaient pas assez de primes pour faire face aux pertes et aux dépenses. L'année a été difficile pour toutes les compagnies et l'on croit que les taux d'assurance seront augmentés.

—Le succès complet que les cultivateurs français, glacés dans la province de Québec ou établis pour leur propre compte au Manitoba, ont obtenu en ces dernières années, dit le "Paris Canada," a provoqué dans leurs pays d'origine un courant d'opinion qui ne peut manquer de se traduire par une émigration importante au printemps prochain.

ECHOS D'OTTAWA

—M. Oscar McDonnell, mis en nomination par ses amis, a décliné la candidature au poste d'échevin.

—Le juge Ross s'est montré sévère envers un employé civil qui a comparu devant lui samedi. Il l'a condamné à payer \$6, comptant et 30 par cent de son salaire à chaque mois jusqu'à extinction de la dette.

L'employé du gouvernement a dit au juge qu'il ne comprenait pas sa situation et le juge lui a répondu qu'il comprenait bien qu'il irait en prison s'il ne se conformait pas au jugement qu'il venait de prononcer.

Dans l'affaire de Léon G. Laballe, la femme a été trouvée morte dans son lit, dans la nuit de dimanche à lundi, le 28 décembre ; un verdict a été rendu suivant les faits :

La défunte est morte d'une dose d'acide carbonique administrée par son mari qui.

Pour la première fois, depuis neuf ans, notre cité aura un maire Canadien-français. M. Ducharme est élu par 81 voix sur son concurrent, M. Cox. C'est une surprise pour plusieurs francophones qui vont en enrager pendant douze mois.

Qu'il n'y ait pas de malentendu à ce sujet : le tabac "Myrtle Navy" est fabriqué avec la meilleure feuille de la Virginie. On ne peut acheter une qualité de feuille supérieure pour aucun tabac fabriqué. Elle est choisie avec le plus grand soin et préparée par les procédés les plus renommés pour préserver la saveur du tabac.

A TRAVERS LA VILLE

Casuel de ville. Il y a eu séance du conseil de ville, hier soir.

Le conseil s'est réuni à samedi matin, à 10 heures.

Séances du nouvel an. "La Fanfare de la Cité" a fait le tour de la ville, le jour de l'an, pour donner des sérénades aux principaux citoyens. C'est une coutume qui est bien goûtée.

En voyage d'agrément. M. C. de Martigny, avocat, de la société légale Major & de Martigny, est allé passer les fêtes du nouvel an à Québec. Nous lui souhaitons un charmant voyage et un heureux retour.

Beaucoup mieux. M. James McLaren, de Buckingham, qui était en danger de mort, prend du mieux sensiblement et on espère le voir se rétablir.

M. McLaren est président de la banque d'Ottawa.

Présentation d'adresse. Les membres de l'Union St-Joseph d'Arnprior sont allés, le jour de l'an, présenter une adresse à leur chapelain, M. l'abbé Alphonse Chaine.

Cette adresse, qui était magnifiquement illuminée, a été dessinée par un artiste d'Ottawa.

Concours municipal. Il y a eu un caucus en vue des élections municipales prochaines dans un hôtel de la rue Langévin, hier après-midi.

Que va-t-il sortir de cette réunion intime. C'est ce que tout le monde, les fidèles exceptés, ignore encore.

Démission d'un conseiller. M. Ferd. Barrette, échevin, a donné sa démission. Il allègue que la maladie et des occupations plus nombreuses ne lui permettent plus de remplir les devoirs de sa charge.

Le conseil n'a pas voulu accepter cette démission et M. Barrette est prié de la reconsidérer.

Nouvel embranchement. Le chemin de fer des comtés de Centre, qui va de Glen Robertson à Hawkesbury, a été livré au trafic hier.

D'une longueur de 21 milles, cet embranchement soude à la ligne principale du "Canada Atlantique" de riches régions forestières. Il sera exploité par le "Canada Atlantique".

Communications. N'ayant pu paraître vendredi, nous nous trouvons avec un surcroît de matières bien facile à expliquer. Aussi devons-nous laisser de côté plusieurs communications qui nous sont parvenues du dehors.

Nous nous efforcerons de rendre justice à tous nos amis. On voudra bien prendre patience en attendant.

Tue en chassant. Marcel Fortin a perdu la vie accidentellement à la fin de l'année dans un chantier de Tupper's Lake. Sa mort est due à la chute d'un arbre.

Le défunt, qui n'avait que 24 ans, laisse une femme.

Il est mort mardi, le 29 décembre, et sa dépouille mortelle est arrivée à Hull le matin du 1er janvier ; elle a été conduite au Cap St-Ignace.

LES HABILLEMENTS DE McNEIL

SONT LES MEILLEURS. ESSAYEZ-LES. 203, RUE SPARKS, OTTAWA.

Notre Loterie. Le montre d'or, gagnée par le porteur du billet no. 1,363, a été réclamée lundi par M. J.-A. Lafortune, conseiller municipal à la Pointe-Gatineau.

L'heureux gagnant était bien content et nous a félicité sur notre manière impartiale de faire les choses.

Trois lots ont été gagnés à la Pointe-Gatineau. Nous publierons la liste avec une fois aussi complète que possible.

Il reste encore quelques lots qui n'ont pas été réclamés. Les porteurs de numéros gagnants nous obligeront en y voyant au plus tôt.

Nous sommes anxieux d'en avoir fini avec cette loterie afin d'en organiser une autre qui donnera encore plus de satisfaction à nos abonnés.

En attendant, faites abonner vos amis au SPECTATEUR.

Le temps qu'il fait. Après avoir passé par toutes les phases d'un nouvel automne, depuis Noël, c'est-à-dire dégel et pluie jusqu'à ce que la neige disparaisse, nous voilà encore une fois avec une température sibérienne.

Nous espérons sauter pour tout de bon cette fois l'arrivée de l'hiver, de ce bon hiver canadien qui donne la vigueur à tous et qui met sur les joues de nos jolies citoyennes ce vif incarnat qui les rend si gentilles et que leur enlève toutes les femmes du monde.

Il y a un peu de neige cependant, une légère couche de deux ou trois pouces au plus, mais il est à espérer qu'elle restera et que le trafic va reprendre.

Les chemins d'hiver, c'est une nouvelle impulsion donnée aux affaires, c'est la venue à la ville des cultivateurs élogés, le charroyage du bois, l'échange des produits, et le reste.

Et pour mettre tout cela en activité, il faut de bons chemins d'hiver.

Personnel. M. Alfred Lane, étudiant en droit à Québec, est venu passer les fêtes du jour de l'an dans sa famille. Ses amis ont été heureux de le revoir.

Les messieurs Boulliane, du Long Sault, sont en promenade à Hull.

M. Henri Desjardins, fils de M. le notaire Desjardins, et M. Ed. Mousseau, tous deux étudiants à Montréal, sont venus passer une courte vacance dans leurs familles.

M. D. Morin, de Casselman, était en visite à Hull, au jour de l'an.

MM. Alfred Rochon et Geo. Tessier de l'université d'Ottawa, sont aussi en vacance chez M. A. Rochon, avocat.

M. Ulysse Renaud, dentiste à Montréal, est venu à Hull, à l'occasion du nouvel an.

M. Ed. Thibault, ci-devant de cette ville et maintenant résident à Marquette, Mich., est de passage à Hull.

M. Eug. Piché, de Carleton Place, Ont., et M. W. Piché, de Brockville, Ont., étaient dans leur famille au jour de l'an.

Elections Municipales. M. le conseiller Champagne s'est fait nommer pour présider aux élections municipales cette année. C'est un peu lui, nous dirions peut-être à la vérité de dire beaucoup, qui donne le ton au conseil de ville et qui fait marcher toute la boutique à sa guise.

Quartier-maitre general

Le proverbe familial : "Ce qui est bon pour l'homme est bon pour la bête," est bien compris par tous les cavaliers du turf à la ferme, de l'étable à la selle. De très hautes autorités en fait de doublers des chevaux et des bœufs, concordent dans l'opinion du général Rufus Ingalls, ex-quartier-maitre général de l'armée des Etats-Unis, qui a dit :

"L'Huile St-Jacobs est le meilleur remède des douleurs, tant nous sommes jamais servi. Il dompte le mal." Ce département a la garde et le traitement de ses chevaux et bœufs de l'armée et des milliers sont traités.

CAUTION.

Chaque torquette du MYRTLE NAVY!

T. & B.

EN LETTRES BRONZES AUCUN AUTRE N'EST LE VRAI.

La loterie du "Spectateur"

Voici une liste complète des objets qui composent la loterie avec les numéros gagnants et les noms des réclamants connus jusqu'à présent :

- 1 Une montre en or... 1,363
2 Une montre en argent... 643
3 Un jeu en or... 913
4 Une paire de bracelets en or... 303
5 Une chaîne de montre... 1,310
6 Une pendule en laque... 1,203
7 Une pipe avec boîte... 3,284
8 Une paire de pantoufles... 143
9 Une plume stylographique... 910
10 Une pipe avec boîte... 61
11 Un encrier... 1,102
12 Un volume richement relié... 1,319
13 Une paire de vases... 2,151
14 Un set, pot à feu, verres... 369
15 Un porte-fruits... 1,133
16 Un encrier... 2,666
17 Deux objets de fantaisie... 110
18 Un porte-fruits... 1,114
19 Une pipe avec boîte... 1,232
20 Un encrier... 505
21 Une épinglette... 1,332
22 Un set : canif, verres... 159
23 Une pipe en bois... 3,087
24 Un encrier... 1,364
25 Une pipe en bois... 1,467

Les personnes qui ont des billets correspondants aux numéros suivants sont priées de venir réclamer les objets qu'elles ont gagnés :

61 143 948 1,192 1,111 1,138 1,203 1,332 1,363 1,364 2,666 3,087.

Ceux qui n'ont pas de billets pour réclamer leurs objets gagnés, nous les avons envoyés par la poste. Les articles gagnés par les numéros suivants sont restés sans réclamants :

PERDU

Mercredi, 30 décembre, sur la rue Principale, entre les rues Albert et du Pont, une natte de couchette en fer, pointe en bleu, de 20 pouces de long.

La personne qui la trouve est priée de la rapporter ou au moins d'en dire un mot à ce bureau.

AVIS PUBLIC

AVIS est par le pris et donné qu'une application sera faite par la compagnie de chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa ("The Ottawa City Passenger Railway Company"), au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte amendé l'acte d'incorporation de la dite compagnie afin de lui permettre d'être sa ligne de chemin de fer à travers la rivière Outaouais au moyen du pont suspendu (Union Suspension Bridge) jusqu'à et à travers les rios de la cité de Hull, dans la province de Québec ; de se servir de pouvoir énumérique à l'électricité ou autre mode de traction sur sa ligne de chemin de fer pour les chars qui y seront mis en opération ; d'augmenter le capital action de la compagnie et lui donner un pouvoir plus grand d'emprunter ; de faire jonction de lignes et d'échange de trafic et de chars avec d'autres compagnies et pour changer le nom de la dite compagnie en celui de la "Compagnie des Citoyens de la voie ferrée à passagers."

The Ottawa Passenger Railway Company. Par ordre du Bureau, J. D. FRASER, Secrétaire Cie C. & P. CO. CHRISTIE, CHRISTIE & GREEN, Soliciteurs des applicants, Dated 23 décembre 1891.

Procès de Québec. DISTRICT D'OTTAWA. COUR DE CIRCUIT. Dans et pour le Comté d'Ottawa, à Hull, Charles B. Wright, Ruggies Wright et Charles M. Wright, tous trois de la cité de Hull, les Citoyens du District d'Ottawa, manufacturiers, y faisant affaires en commun ou société sous la raison sociale de "B. Wright & Sons," Demandeurs,

Joseph D. Rouin, contracteur, ci-devant de cette ville et maintenant absent de cette ville, Défendeur.

Est ordonné au Défendeur de compenser dans les deux mois, Hull 16 décembre 1891, HENRY A. GUYETTE Greffier de la dite Cour.

Procès de Québec. DISTRICT D'OTTAWA. COUR SUPERIEURE. No. 54. EN VACANCE. ROBERT ALLA ci-devant de la Cité et du District de Montréal, Légataire, actuellement de St-Henri, dans le dit District de Montréal, Demandeur,

JAMES JOHNSON, ci-devant du District de Hull, dans le District d'Ottawa, actuellement de Paris, inconnu, Défendeur.

Est ordonné au Défendeur de compenser dans les deux mois, Hull 16 décembre 1891, A. DRISCOLL, Procureur de la Cour Supérieure, District d'Ottawa.

Association des barbiers de la Cité de Hull. Fermeture le Dimanche. AVIS. Nous soussignés, barbiers de la cité de Hull, nous engageons par le présent à fermer à partir du 10 janvier prochain nos boutiques, le dimanche, et à ne pas travailler pour la journée qui sera du ressort de notre industrie.

André Landry, Louis N. Blais, E. R. Doyer, Alexis Côté, Théophile Séguin, Firmin Gaumont, Clément Léonard, Henry Miller, Adolphe Gaumont, C. Fortier, J. Tossier, Alphonse Gauthier, Octave Deschênes.

Nous nous engageons de plus à payer une amende de dix piastres pour chaque infraction à l'engagement ci-dessus pris, et aux pénalités encourues par la loi.

Hull, Mercredi, 23 Déc, 1891.

Marchés le 11 et 12... Nos lecteurs... Jtt. W. E. ...

FEUILLETON

LE PÈRE LOUISON

Suite et fin VI

Lorsque le représentant de la loi se rendit, le lendemain matin, pour opérer l'arrestation de Louis Vanelet, il trouva la cabane vide. Le vieillard pendait à la nuit avait disparu en emportant dans son canot, ses engins de chasse et de pêche. Personne ne l'avait vu partir et l'on ignorait la direction qu'il avait prise.

Quelques jours plus tard, le capitaine d'un bateau de L... racontait que pendant une forte bourrasque de nord-est, il avait rencontré sur le lac St Pierre un long canot flottant au gré des vagues et de vents.

Il avait cru reconnaître l'embarcation du père Louison, mais le canot était vide et à moitié rempli d'eau.

H. BEAUGRAND.

LE ROI DE PICHECAN

En Gascogne, les nombreux familles sont particulièrement bannies. Quand deux époux ont eu consécutivement sept enfants mâles, ils sont heureux à perpétuité, et une florissante richesse sourit à leurs vieux jours; car ce septième enfant mâle jouit dans le pays, — notamment dans cette partie de la Gascogne qu'on appelle la Chalosse, — de pouvoirs occultes très étendus, et il porte le glorieux titre de Roi. Le Roi est vénéré; le Roi est aimé de Dieu, et la Nature lui a conféré, à ce qu'attestent les paysans, des dons magiques qui lui permettent de guérir les écrouelles, les cancers, les maladies de la rate, les fièvres malignes et bien d'autres maux contumiers aux laborieux, par une vulgaire imposition de mains ou un simple signe de croix.

Les Rois sont rares dans la région, et c'est fort heureux pour les médecins et apothicaires de Chalosse; car, là où un roi fleurit, les marchands de drogues ne vendent rien, les docteurs en détresse constatent le vide absolu dans leurs cabinets de consultation.

La plupart des malades, atteints de phthisie ou de scrofule, entachés de jaunisse ou bossus de tumeurs, assiegent l'antichambre du Roi, qui opère avec solennité et conviction, et qui guérit du reste les chiens de bonne foi.

— Ce n'est rien, mon ami! répond le roi généreux à ses pratiques, quand celles-ci font mine d'ouvrir leur portemonnaie. Mais les pratiques savent très bien que les impositions de mains, les signes de croix, les exorcismes resteraient inefficaces à de telles conditions. Elles posent une pièce blanche dans les coupes qui ornent la cheminée royale, ou apportent à l'élu de Dieu des paniers de volailles, d'œufs frais, de fromages ou de lard. Et un roi économe se fait ainsi rapidement une petite fortune en province.

Or le bourg de Pichecan était en émoi au printemps dernier. Cocoynacq, le facteur rural qui desservait Pichecan (sud), Hautebielle et Manigot, déclarait à tout venant, avec une fierté bien légitime, que son épouse, Clémence Cocoynacq, déjà mère

de six garçons, se disposait à lui donner un septième enfant. — Un Roi! s'exclamait-on avec respect.

Et l'heureux père, dans sa joie, se grisa tous les jours pendant trois semaines.

Ce Cocoynacq était un Gascon hilare, au nez enluminé, aux yeux verts, qui, dans ses heures de contentement, passait volontiers sur les routes, les jambes en l'air, en marchant sur les mains. C'était sa spécialité triomphante. Tout Pichecan l'adorait.

On se réjouit de toutes parts, en apprenant la bonne nouvelle. Un roi! quelle aubaine! La paroisse n'en avait jamais eu! Le plus proche résidait à six lieues. C'était trop loin pour les malades du canton qui, faute de mieux, avaient souvent leurs infirmités au médecin de la commune, au docteur Larroumègue, un monsieur à lunettes, ancien interne des hôpitaux. Un roi! quelle gloire pour Pichecan! Et quel gage de prospérité! Les malades affluèrent; les trois épiciers, les cinq ambergistes verraient doubler le chiffre de leurs affaires; la diligence de Dax ne suffirait plus au transport des voyageurs; le conseil municipal obtiendrait peut-être la fameuse ligne de chemin de fer, toujours sollicitée en vain; Dax à Pichecan!... Un roi!

Cocoynacq n'en dormit pas de plusieurs nuits. L'ambition le tourmentait. Clémence, sa femme rêvait de breloques fabuleuses, de chapaux prestigieux aussi beaux que celui de l'institutrice de Pichecan. Ses six garçons, Baptiste, André, Eugène, Boumtoumon, Gabriel et Lourenson, se crurent appelés aux destinées les plus hautes.

Cette bienheureuse famille devint l'objet de la curiosité générale. Des dames de la ville voulurent connaître Mme Cocoynacq. Un journaliste vint à Pichecan. Un propriétaire de Pouillon offrit la main de sa fille au fils aimé du facteur rural, espérant peut-être avoir un Roi dans ses descendants en prenant un gendre de si bonne race! Tous les cerveaux de la contrée entrèrent en ébullition.

— Bah! ce ne sera une fille, ce septième enfant! disait le docteur Larroumègue d'un ton enjoué.

Au fond, il songeait à s'ex-patrier, le pauvre docteur. En trois mois, il vit blanchir tous ses cheveux. Quelle ruine si c'était un garçon! Il frissonna. Il maigrit. Lui, qui faisait profession d'athéisme, communia à la Pentecôte, pour que l'enfant de Cocoynacq fût du sexe féminin. Car Larroumègue était perdu si un roi naissait à Pichecan. Il n'y a rien à faire contre un roi; les populations se soulèveraient si des juges impies osaient condamner un tel personnage pour exercice illégal de la médecine!

Larroumègue fut prudent. Il avait acheté un terrain la place de Pichecan, pour y bâtir. Il renvoya l'entrepreneur et les ouvriers. Avec quoi les payerait-il, si un roi venait lui faire concurrence? Il vendit l'un de ses chevaux, limina le prix de ses consultations, fit annoncer qu'il donnerait des soins gratuits aux indigents de la localité et supplia Mme Larroumègue de se contenter de trois chapeaux par saison.

— Tu as beau faire, va! lui dit un jour Cocoynacq, plus gris que de coutume; ce sera un garçon, mon vieux! Et il faudra que tu décamps! Le docteur Larroumègue

châta l'insolent; le facteur de Pichecan (sud) Hautebielle et Manigot fut renvoyé par l'administration des postes; il le méritait bien ou reste, car, de plus en plus hilare, il perdit la plupart de ses lettres et les écoliers en faisaient de petits bateaux, sur les divers ruisseaux de la commune.

— Ah! c'est ainsi! s'exclama le facteur dégoûté. A nous deux, Larroumègue!

Ce fut une guerre au couteau. Le maire de Pichecan venait de mourir. Le docteur rêvait de lui succéder. Mais Cocoynacq était là.

— Pourquoi ne serait-ce pas moi le nouveau maire? dit-il un jour aux cinq ambergistes et aux trois épiciers.

Il se mit en campagne. Il n'était guère lettré Cocoynacq; il n'avait pas des vues bien nettes en politique, mais on peut s'en passer à Pichecan.

— J'aurai pour moi le prestige! pensa-t-il.

Le défunt maire possédait un château. Dans ce château avaient vécu, depuis deux siècles, tous les maires de la commune. Tous les Pichecanais étaient allés là déclarer un décès ou une naissance.

— Celui qui achètera ce château, pensa le roné Cocoynacq sera maire de Pichecan.

A continuer

Telegraphe d'alarme de Hull

Lieux où sont les boîtes à signaux pour le feu

Table with columns: Nos., Rues, Clofs. Lists various streets and locations in Hull.

Lorsqu'un alarme est donnée, le sifflet des machines de l'aqueque fait entendre autant de coups qu'il le faut pour indiquer le numéro du quartier où est le feu.

IMPRIMERIE

'Spectateur'

154 RUE PRINCIPALE HULL

Impressions de Ville

Ayant fait l'acquisition d'un matériel complètement neuf, choisi tous les caractères les plus nouveaux, fabriqués dans les grandes fonderies américaines, nous informons le public que nous sommes en mesure de faire promptement et à la satisfaction de chacun tous les travaux d'impression qu'on voudra nous confier.

— NO. 154

RUE PRINCIPALE, HULL.

YEARS OF VARIED and SUCCESSFUL EXPERIENCE. In the Use of CURA. We Alone own for all Dis... REAL HOPE FOR YOU AND YOURS.

BUREAU DE POSTE DE HULL

Table with columns: ARRIVEE ET DEPART DES MALLS, MALLS, ARRIVEE, DEPART. Lists arrival and departure times for various locations.

ARRIVEE ET DEPART DES MALLS

Table with columns: MALLS, ARRIVEE, DEPART. Lists arrival and departure times for various locations.

ARRIVEE ET DEPART des MALLS

Table with columns: ARRIVEE, DEPART. Lists arrival and departure times for various locations.

ARRIVEE ET DEPART des MALLS

Table with columns: ARRIVEE, DEPART. Lists arrival and departure times for various locations.

ARRIVEE ET DEPART des MALLS

Table with columns: ARRIVEE, DEPART. Lists arrival and departure times for various locations.

ARRIVEE ET DEPART des MALLS

Table with columns: ARRIVEE, DEPART. Lists arrival and departure times for various locations.

Scientific American Agency for PATENTS. TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

MAISONS IMPORTANTES DE MONTREAL

DIE & McCULLOCH AFES. H. A. NELSON & FILS. G. BOVIN, MONTREAL. MILLER & CIE.

JOHN W. SMITH. PEG TOP. GROTTE & CIE.

BUCCIES

LATIMER, 90 RUE MCGILL, MONTREAL. BARTON & FROST. SANGUINET.

ANOS ET ORGUES. A. S. NORDHEIMER. ROLLAND & FRERE.

FRED EAVES, 1679 Rue Notre Dame, MONTREAL. VIEUX METAUX.

MILLER, BROS. & TOMS. MILLER, BROS. & TOMS.

NOTRE CIRCULATION. La circulation du SPECTATEUR dans les cités de Hull et d'Ottawa est plus grande que celle de tout autre journal français.

AVIS. Ceux de nos abonnés qui changent d'adresse sont priés de nous en avvertir, s'ils tiennent à recevoir le journal régulièrement.

AVIS. On voudra bien donner l'ancienne adresse en même temps que la nouvelle; cela est très important pour prévenir toute erreur.

L'ADMINISTRATION.

CATARRH. Le grand de Pico pour le catarrhe... CATARRH.